

SOLIDARITÉ agricole

Jun 2022
Vol. 35, n° 3

Battre le fer électoral pendant qu'il est chaud



Michel Brien, président

Bien que l'Estrie ait vu la plus grande augmentation du nombre de fermes au Québec entre 2016 et 2021 (9,9 %) selon Statistique Canada, la situation économique demeure inquiétante pour plusieurs d'entre nous.

Au cours des 10 dernières années, la valeur des terres agricoles a augmenté de 227 %, passant de 7 423 \$/ha à 24 237 \$/ha selon la Financière agricole du Québec. Et la tendance semble vouloir se maintenir.

L'âge moyen des agriculteurs canadiens est de 56 ans et de 54 ans au Québec. Passer le flambeau à la relève fait partie des plans à moyen terme de plusieurs propriétaires.

Selon les agroéconomistes de l'Union qui compilent les données et tracent le portrait des transactions foncières, en Estrie, 9 % des acheteurs n'étaient pas agriculteurs en 2010. Onze ans plus tard, cette proportion atteint 54 % des transactions, dont près de la moitié est achetée par des entreprises de gestion financière.

Il faut s'alarmer. C'est notre relève qui se retrouve en compétition avec ces spéculateurs. Des impacts sont aussi à craindre pour le garde-manger québécois.

À cette situation, s'ajoutent les hausses de coûts de production (intrants, main-d'œuvre, machinerie, taux d'intérêt, etc.)

En tenant compte qu'au Québec, moins de 2 % du territoire est utilisé à des fins agricoles, les gouvernements se doivent de réglementer pour en conserver la vocation nourricière.

Au cours de l'été, vous croiserez assurément des personnes candidates aux élections québécoises prévues le 3 octobre. N'hésitez surtout pas à les interpeller. Parlez-leur de vos besoins en tant que producteurs et productrices, mais aussi des autres enjeux qui vous préoccupent. Battons le fer tandis qu'il est chaud.

Michel Brien

SOLIDARITÉ AGRICOLE

Périodique produit et publié par la
Fédération de l'UPA-Estrie
4300, boul. Bourque, Sherbrooke, Qc J1N 2A6
819 346-8905 (fabrication syndicale)

www.estrie.upa.qc.ca

Distribution : fermes familiales de l'Estrie
Tirage : 3 030 exemplaires
Dépôt légal : ISSN 1488-4372
Envois poste-publication no de convention : 40026310

ESPACES PUBLICITAIRES

Demandez nos tarifs

ANNONCEZ VOS ACTIVITÉS

Valéry Martin 819 346-8905
vmartin@upa.qc.ca

Date de tombée : 18 août 2022
Date de parution : 6 septembre 2022

DANS CE NUMÉRO :

Réseau bio-conventionnel.....	3
Le glanage, vous connaissez?.....	6
Prévention agricole +.....	8
Propriétaires forestiers, à vous de jouer	14
L'autocueillette est commencée	20

Bienvenue aux nouveaux membres*

Entreprises	Membres	Production	Syndicat local
9450-9254 Qc inc.	Sylvain Petit	Forestière et foin	Val-St-François et Sherbrooke
	Isabelle Baslé et Doris Desormeaux	Équine	Memphrémagog
	Philip Darcy Eryou	Bovine, acéricole et foin	Haut-St-François
Domaine Hatley inc.	Gabrielle Dugal et Juliette Thibodeau	Bovine, forestière et pomicole	Memphrémagog
Érablière Beaver Ridge SENC	Alain et Cédric Desruisseaux	Acéricole	Haut-St-François
Érablière Eddymaple SENC	Géraldine Giroux et Abraham Doerfler	Acéricole, forestière et grains	Granit
Ferme Alt 380 Naturatèr SENC	François Belzil et Maryse Roy	Maraîchère, bovine et fraises et framboises	Haut-St-François
Ferme Bomgo SENC	Jacinte Bombardier et Jasmin Goyette	Bovine	Val-St-François et Sherbrooke
Ferme du Luçois	Marie-Pier Lavallée Guérin et François Guérin	Bovine, forestière et grains	Haut-St-François
Ferme Fontaine de Jouvence inc.	Olivier Fontaine et Marc Raymond	Laitière et bovine	Coaticook
Ferme Joséphine & Cie SENC	Josée Messier et Simon Ethier	Caprine et oiseaux migrateurs	Memphrémagog
Ferme MacAthe SENC	Catherine Lemaître et Martin Poirier	Forestière et foin	Memphrémagog
Ferme Marydan inc.	Maryse Lamothe et Dany Jacques	Maraîchère et grains	Des Sources
	Mathieu Girard	Ovine	Haut-St-François
	Étienne et Simon Giroux	Grains et foin	Coaticook
Groupe de l'érablière de la Mine inc.	Michel Bolduc	Acéricole	Haut-St-François
Louis Hébert (bergerie Des Sources)	Louis Hébert	Ovine	Des Sources
Jackson ranch Elk Outfitters inc.	Jonathan Paquette Verdo	Grands gibiers	Haut-St-François
	Éric Lapierre	Acéricole	Granit
	François Laroche	Acéricole, maraîchère, forestière et foin	Des Sources
Optiforêt Ltée	Bruno et Pierre Champeau	Forestière et foin	Coaticook
	Andréanne Pellerin et Steven Champoux	Foin	Des Sources
	Kevin Rioux et Jennifer Wilkins	Bovine, grains et foin	Des Sources
Vignoble d'Orford (Au)	Pierre Lange et Guylène Duplessis	Viticole	Memphrémagog
	Malcom Wallis	Bovine	Memphrémagog

*Un nouveau membre est un producteur (nouvelle entreprise) ayant signé volontairement son bulletin d'adhésion depuis la dernière parution.

Réseau bio-conventionnel

Plus d'échanges pour moins de pesticides

Julie Duquette, agr., M. Sc, conseillère en environnement

Le réseau de producteurs bio-conventionnel de la Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de l'Estrie est maintenant lancé. Ce réseau d'expertise favorisera l'échange entre les producteurs biologiques et les producteurs conventionnels ainsi que les conseillers du milieu agricole pour favoriser les changements de méthode de gestion des ennemis des cultures.

Le projet vise à faire connaître les méthodes en agriculture biologique et à sensibiliser les producteurs aux risques pour la santé et pour l'environnement liés à l'utilisation des pesticides.

Bien que des produits antiparasitaires soient parfois indispensables en milieu agricole, des actions peuvent être mises en place afin de réduire leur utilisation. Pour les producteurs agricoles, le manque de connaissances peut parfois être un frein à l'adoption de nouvelles pratiques culturales et à la réduction de l'usage des pesticides. Qui plus est, peu de journées de démonstration terrain sont offertes sur les risques liés à l'utilisation des pesticides, ce qui n'aide pas à réduire les craintes des producteurs agricoles à adopter de nouvelles pratiques.

Afin de répondre à ces besoins d'information et d'accompagnement, les trois régions participantes organiseront au cours des trois prochaines années des séances d'information, des ateliers de discussions ainsi que des visites de démonstration.

« C'est un beau moment d'échange entre les producteurs bios et conventionnels, cela permettra de rapprocher nos deux réalités et de discuter sur nos façons de faire pour devenir moins dépendants des pesticides et engrais minéraux ! » - Michel Brien, producteur de lait et de foin de commerce à Racine et président de la Fédération de l'UPA-Estrie.

Demeurez à l'affût de nos outils de communication car des activités sont en cours de préparation pour cet été, en partenariat avec le Club agroenvironnemental de l'Estrie. Les thèmes abordés seront : les étapes de la lutte intégrée, les pesticides et leurs risques sur la santé et l'environnement ainsi que les équipements de protection. Des activités ludiques et des ateliers pratiques aux champs permettront de discuter de ces sujets.

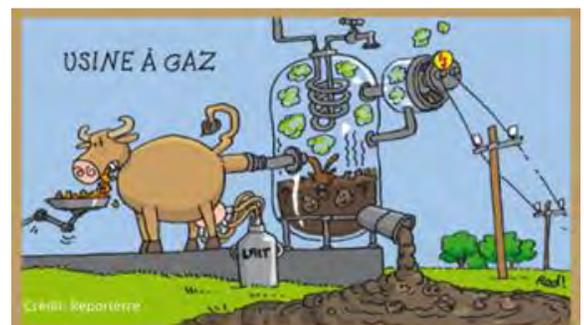
Retour de la rencontre sur la biométhanisation

Julie Duquette, agr., M. Sc, conseillère en environnement

Le 5 mai dernier avait lieu une rencontre d'information sur la biométhanisation. Près d'une quarantaine de personnes ont pu en apprendre davantage sur les enjeux et l'intérêt de la biométhanisation, sur les subventions disponibles, sur les modèles d'affaires potentiels et sur l'accompagnement disponible.

À la suite de cette rencontre, quelques producteurs de la région de Coaticook réfléchissent à la forme que pourrait prendre un éventuel projet de site de biométhanisation des matières organiques produites à la ferme. Je demeure à leur écoute afin de les accompagner dans leurs démarches. Il s'agit d'un projet évolutif qui démontre bien la volonté des producteurs de notre région pour la réduction des gaz à effet de serre (GES).

Visitez le site Internet de l'UPA-Estrie au www.estrie.upa.qc.ca à la section [Actualités régionales](#). Vous y retrouverez le document de réflexion sur la biométhanisation réalisé par les services de l'Union ainsi que les présentations des conférenciers du 5 mai à Coaticook.



« Aléa'illeurs pour s'inspirer »

Julie Duquette, agr., M. Sc, conseillère en environnement

C'est la tête remplie d'idées et d'initiatives que je reviens d'une semaine de mission en France, organisée par la MRC de Coaticook, sur la gestion des aléas fluviaux en milieu rural.

De la Normandie jusqu'en Côte d'Azur, la délégation a parcouru plus de 1 600 km et a rencontré des représentants de plusieurs organisations qui œuvrent dans la gestion des risques d'inondation. Les membres du groupe ont pu constater la pertinence d'instaurer des mécanismes de dédommagement des producteurs agricoles adaptés à leur situation. Ils ont aussi découvert d'excellents outils de sensibilisation permettant de conserver la mémoire du risque chez les citoyens. Finalement, les participants ont constaté l'importance de coordonner différents acteurs dans le déploiement des mesures d'urgence et de concevoir des outils concrets pour documenter les dommages.



L'ensemble des initiatives retenues et leurs explications se retrouveront dans le rapport de mission. Des recommandations et un plan d'action suivront cet été. L'objectif est de poursuivre les démarches en gestion du risque des inondations, tout en ayant en tête la juste et équitable compensation des producteurs agricoles riverains. L'UPA-Estrie organisera une présentation au début de l'automne à l'intention des producteurs de la région.

Permis et autorisations municipales : soyez prévoyants

Lise Got, conseillère à l'aménagement du territoire

Tous les domaines vivent actuellement une pénurie de main-d'œuvre. Le domaine municipal n'y échappe pas. Depuis la pandémie, la construction et la rénovation vont bon train et cette situation, jumelée au manque de personnel dans les bureaux municipaux, fait en sorte que le traitement des demandes de permis est souvent ralenti.

Il est donc conseillé aux producteurs agricoles qui ont des projets de construction, de rénovation, d'agrandissement de bâtiment ou toute autre activité nécessitant une autorisation municipale de ne pas tarder à contacter leur municipalité, même plusieurs mois à l'avance.

Profitez de votre avance pour vous informer des documents nécessaires à votre demande de permis afin de prévenir les mauvaises surprises de dernière minute... Si certains documents nécessitent le travail d'autres professionnels, les délais pourraient s'allonger.

Avis de nomination

Bienvenue à Nancy Boutin

Diane Lacroix, directrice régionale

Nous avons le plaisir de vous présenter Nancy Boutin qui s'est jointe le 9 mai dernier à l'équipe du Centre d'emploi agricole à titre de commis à l'administration. Elle vient apporter un support administratif à l'équipe en place afin de bien répondre à la demande grandissante du Centre d'emploi agricole de l'Estrie.



Nancy a plus de 15 ans d'expériences dans le domaine pharmaceutique et elle est sur le point de terminer son cours en secrétariat. Elle apportera à l'équipe son dynamisme, sa persévérance et sa positivité. Vous pouvez joindre Nancy à nboutin@upa.qc.ca ou au 819 346-8905, poste 5148.

Le glanage vous connaissez?

Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale et

Anne-Catherine Pilon, chargée de projet, Champ d'actions-Projet collectif en sécurité alimentaire de Sherbrooke

Pratique de plus en plus répandue, le glanage consiste à ramasser ce qui reste dans les champs ou les arbres fruitiers une fois les récoltes terminées, ou encore les surplus de production que le producteur n'arrive pas à écouler, le tout au profit d'organismes œuvrant en sécurité alimentaire. Cette activité solidaire profite à l'ensemble de la collectivité. Les bénévoles ont l'occasion de s'activer en plein air et repartent avec des aliments frais. Les donateurs réduisent leur impact environnemental et contribuent à la santé de la collectivité. De plus, les organismes bénéficiaires améliorent leur offre alimentaire. Cette pratique permet de rapprocher les citoyens du monde agricole.

Un projet pilote se met en place à Sherbrooke

Dans le cadre de *Champ d'actions - Projet collectif en sécurité alimentaire*, des activités pilotes de récolte de surplus de fruits et de légumes seront organisées cet été. On souhaite ainsi aider les producteurs agricoles à récolter leurs surplus en cas de besoin, faire vivre une expérience de travail positive à des personnes éloignées du marché de l'emploi ou en situation de précarité alimentaire et augmenter l'approvisionnement des organismes en légumes et fruits locaux. Le projet fournira une unité mobile de conditionnement de sorte que le groupe ait ses propres installations de conditionnement. Ces activités sont donc le plus « clé en main » possible pour les producteurs.

Vous êtes producteur et le projet vous intéresse? Que ce soit par manque de main-d'œuvre pour récolter l'entièreté de votre production ou parce que vos fruits et légumes de catégorie 2 pourraient être valorisés au profit de personnes dans le besoin, communiquez avec Olivier Marleau, agent de projet glanage, au 819 563-1144, poste 505 ou à glanage@entreprendresherbrooke.com. Les fermes à proximité de Sherbrooke seront priorisées pour l'été 2022, mais les fermes en périphérie ne sont pas exclues.

Vous êtes situé ailleurs en Estrie et comme producteur maraîcher, vous aimeriez contribuer à ce type d'initiative? Plusieurs organismes de la région pourraient être preneurs de vos surplus de production. N'hésitez pas à les contacter. Visitez le site de www.estrie.upa.qc.ca à la section Communication/Publications/Documents utiles pour consulter un [tableau](#) détaillé des types de service de chaque organisme.



Sherbrooke	Champ d'actions - Projet collectif en sécurité alimentaire	819 563-1144, poste 505
	Moisson Estrie	819 822-6025
MRC de Memphrémagog	CEPOP	819 201-4677
	Banque alimentaire Memphrémagog	819 868-4438
	Estrie Récolte	estrierecole@yahoo.ca
MRC de Coaticook	CAB de Coaticook	819 849-7011, poste 213
MRC des Sources	Marché Au cœur de St-Adrien	samuel.thibault@hotmail.com
MRC du Granit	Solutions gourmandes	819 583-2333, poste102
MRC du Haut-Saint-François	Moisson Haut-Saint-François	819 451-2781
MRC du Val-Saint-François	CAB de Windsor	819 845-5522
	CAB de Valcourt et région	450 532-2255, poste 2
	CAB de Richmond	819 826-6166
	Les tabliers en folie	819 826-6517

**Cette liste n'est pas exhaustive et ne garantit pas la disponibilité des organismes.*



Plusieurs formations s'ajoutent en cours d'année!
Consultez l'offre et inscrivez-vous via uplus.upa.qc.ca
ou par courriel auprès de Sandy Lalancette à rfaestrie@upa.qc.ca

GESTION D'UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Attestation d'études collégiales (AEC) - Gestion d'entreprise agricole	Cégep de Sherbrooke, Consultez www.cegepsherbrooke.qc.ca/aec-gea			
Gestion du stress en agriculture	7 h	Sherbrooke	2 décembre	80 \$/160 \$
Organisation et gestion du temps en agriculture	7 h	Sherbrooke	9 décembre	80 \$/160 \$
Comptabilité et aspects fiscaux en agriculture	7 h	Sherbrooke	23 novembre	80 \$/160 \$
Nouveau Les accidents agricoles, un drame évitable	3 h	Sherbrooke	À déterminer	50 \$/100 \$

PRODUCTION ACÉRIQUE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Lac-Mégantic	18-19 juin	150 \$/300 \$
Transformation des produits de l'érable 1 : tire, cornets, beurre, bonbons	16 h	Lac-Mégantic	26-27 nov.	150 \$/300 \$
Transformation des produits de l'érable 2 : friandises et dérivés	16 h	Lac-Mégantic	10-11 déc.	150 \$/300 \$

PRODUCTION HORTICOLE

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Initiation à la cueillette de champignons forestiers comestibles – théorie et pratique	5 h	Saint-Camille	19 août	80 \$
Plantes sauvages comestibles médicinales	3 h	Saint-Camille	9 septembre	50 \$
Atelier découverte en forêt des champignons comestibles	3 h	Saint-Camille	9 septembre	50 \$
Atelier découverte en forêt des champignons comestibles	3 h	Saint-Camille	16 septembre	50 \$
Introduction à la culture de fleurs à couper	6 h	Sherbrooke	29 novembre	77 \$/155 \$

Titre du cours	Durée	Lieu	Date	Coût*
Élevage ovin au Québec	15 sem.	En ligne	5 septembre	450 \$
Manipulation sécuritaire des bovins	7 h	À déterminer	Automne	À venir
Soins d'urgence de base pour les chevaux	7 h	Coaticook	24 avril	85 \$/170 \$
Ce qu'il faut savoir sur les programmes de la sécurité du revenu	1 h	-	-	Gratuit
AgriFrancisation	40 h	À la ferme ou en ligne		Gratuit
Harmonisation travail et vie personnelle : santé et bien-être des entrepreneurs	8 h	En ligne	À venir	125 \$

*Coût producteur / coût non-producteur

Avec la participation financière de :



Les membres du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont droit à un rabais de 50 % (jusqu'à concurrence de 100 \$ par année) sur les formations.



Parce qu'on ne fait pas juste pousser des légumes

Camille Lussier, diplômée de la première cohorte de finissants de l'AEC en Gestion d'entreprise agricole et Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Il y a deux ans, Camille Lussier s'est inscrite sans avoir d'attentes précises et à la dernière minute au nouveau programme de Gestion d'entreprise agricole du Cégep de Sherbrooke.

Camille prendra tranquillement la relève de ses parents sur la ferme Les Hôtes Épinettes à Cookshire-Eaton. Elle qui a étudié et travaillé en thérapie du sport avant de revenir à la ferme confesse qu'elle n'avait aucune compétence ni aucun intérêt dans la gestion avant d'entreprendre le cours.

« Je suis entrée là sur un coup de tête, mais j'ai vraiment eu une révélation grâce aux cours en comptabilité et gestion financière », dit-elle en riant. « Même si c'est ma mère qui s'occupe de la comptabilité à la ferme, c'est super important pour moi, comme relève, de comprendre les chiffres. Maintenant, je possède tous les outils pour lire et interpréter les résultats financiers de l'entreprise et prendre de meilleures décisions de gestion. »



Entre les travaux au champ et l'école, Camille qualifie ses deux dernières années d'intenses, mais surtout de très enrichissantes. « Déjà l'été passé, j'ai utilisé des outils de gestion des ressources humaines comme le manuel de l'employé, les offres d'emploi, les contrats de travail et les contrats de partenariat. »

Le projet final du programme est de faire un plan d'affaires. Bien que l'entreprise soit déjà active, il n'y avait jamais vraiment eu de plan d'affaires. « L'accompagnement tout au long de ce cours a permis de coucher sur papier les ingrédients nécessaires à la rentabilité et à la viabilité du projet de relève d'entreprise. Le plan d'affaires va pouvoir me servir, oui, pour aller chercher du financement, mais surtout pour concrétiser mes idées. »

« J'ai maintenant un regard plus critique pour prendre des décisions financières. Avoir une ferme maraîchère c'est bien plus que juste faire pousser des légumes! »

Le programme Gestion d'entreprise agricole est une nouvelle formation offerte sur deux ans, de septembre à avril, en ligne (70 %) et en présence physique au Cégep de Sherbrooke.

Un nombre record de personnes formées dans les programmes agricoles de l'Estrie

En 2021-2022, près de 400 personnes étaient en train de se former dans le secteur agricole ou forestier en Estrie dont :

- 73 au Cégep de Sherbrooke, dont 42 au DEC en Gestion et technologies d'entreprise agricole et 31 à la nouvelle AEC en Gestion d'entreprise agricole;
- 134 dans les 4 DEP agricoles du Centre de formation professionnelle de Coaticook-CRIFA;
- 28 dans les deux DEP en foresterie du Centre de formation professionnelle le Granit;
- 78 à la Maison familiale rurale du Granit en faisant en même temps leur DES et l'un des 4 DEP offerts;
- 9 au nouveau DEP en production animale offert maintenant au Centre Expé;
- 41 à l'Université Bishop's dans les programmes en agriculture et systèmes alimentaires durables (ASAD) et
- 18 sont en processus de reconnaissance des acquis!

Les inscriptions sont en cours dans les différentes maisons d'enseignement, contactez-les!

On doit pouvoir travailler en agriculture tout en préservant sa santé et son intégrité

Steven Lemay, conseiller en main-d'œuvre agricole

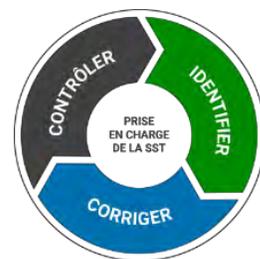
Depuis le 6 avril 2022, tous les établissements agricoles enregistrés à la CNESST qui n'ont pas déjà des mécanismes de prévention participatifs dans leur milieu de travail devront faire face aux obligations découlant du *Régime intérimaire des mécanismes de prévention et de participation*.

Le programme Prévention agricole + a été mis en place par l'UPA en collaboration avec la CNESST pour vous aider à améliorer vos connaissances et à mieux cerner vos besoins en santé et sécurité au travail.

Un préventionniste de l'UPA-Estrie visite gratuitement votre ferme pour vous guider dans cette démarche de prévention de la santé et de la sécurité au travail. Il vous accompagne dans une tournée des lieux pour qu'ensemble, vous identifiez des dangers et des risques.

Les critères de choix des entreprises qui seront visitées sont :

- Être un employeur inscrit à la CNESST et à l'UPA;
- Ne pas faire partie de la mutuelle de prévention de l'UPA ni avoir déjà signé pour y adhérer;
- Ne pas être desservies par une autre mutuelle de prévention;
- Souhaiter agir en prévention.



Les principaux objectifs de ces visites :

- Améliorer la connaissance des obligations légales et réglementaires en matière de SST;
- Faire connaître les principales sources de danger associées aux lésions indemnisées en agriculture en général et dans le secteur d'activité de la ferme visitée en particulier;
- Aider à l'identification des dangers et des risques présents sur la ferme à partir de situations réelles et observées sur le terrain. Cela suppose une tournée des lieux avec des représentants de l'entreprise (idéalement un représentant de l'employeur et un travailleur);
- Favoriser la prise en charge de la prévention par les premiers concernés (les producteurs) en fournissant de l'information et des références ainsi que des recommandations pour l'organisation de la prévention dans l'entreprise.

Signifiez votre intérêt à participer au programme auprès de Steven Lemay à slemay@upa.qc.ca.

Achat de harnais de sécurité

Une centaine d'accidents du travail se produisant dans le secteur agricole sont attribuables à des chutes de hauteur. Celles-ci représentent 9 % de l'ensemble des accidents chaque année. De plus, ces accidents entraînent des coûts directs de plus de 6 500 \$ en plus d'un arrêt de travail qui peut aller en moyenne jusqu'à 140 jours.

Une fiche technique élaborée par l'UPA et la CNESST est disponible sur : www.santesecurite.upa.qc.ca à la section Santé et sécurité, cliquez sur Documentation puis sur [Chutes](#).



Achat de détecteur de gaz

Les accidents mortels à la suite de la mise en silo du fourrage démontrent la dangerosité de ceux-ci. En effet, du fourrage mis en silo émanent des gaz qui sont lourds et qui peuvent être fatals pour les personnes qui y sont exposées. Seules deux respirations sont nécessaires pour perdre conscience, ou même ressentir des problèmes pulmonaires causés par ces gaz.

Dès la mise en silo, les gaz sont produits massivement et ils sont dangereux jusqu'à la fin du processus de fermentation, soit jusqu'à environ 6 semaines. Il est important d'avoir une ventilation efficace pour réduire la densité des gaz présents dans les silos. Cependant, durant les premiers jours d'ensilage, la ventilation n'est pas une mesure suffisante pour assurer un espace sécuritaire. C'est pourquoi le détecteur de gaz est votre allié pour assurer un environnement sécuritaire à vos employés et à vous-même.

Le 17 mars 2020, Les Producteurs de lait du Québec et l'UPA ont organisé un webinaire gratuit sur les dangers que représentent les gaz d'ensilage, leurs effets sur la santé, la ventilation et la détection des gaz. Il est possible de le visionner sur www.santeseurite.upa.qc.ca/des-webinaires-a-revoir.

Note: Tous les utilisateurs d'un détecteur de gaz doivent au préalable suivre une formation sur l'utilisation de l'appareil.

Bon à savoir :

Ensilage – Fermentation

Type de gaz	Effets
CO ²	Plus lourd, asphyxie
H ₂ S	Plus lourd, toxique
NO ₂	Plus lourd, toxique. (Se transforme en acide nitrique dans nos poumons)
CH ₄	Plus léger, explosif (Méthane)
O ²	Présence nécessaire (la présence des autres gaz le fait diminuer)

Fosses et préfosse

Type de gaz	Effet
NH ₄	Plus léger (ammoniaque, sent l'eau de javel)

*Danger maximum : de 12 à 60 heures après l'ensilage.
La fermentation peut durer de 3 à 6 semaines.*

Voici une liste de distributeurs à contacter pour l'achat ou la location d'un détecteur de gaz :

- Acklands Grainger 819 377-7943
- Protection Incendie (CFS) 1 866 374-4205
- Linde Canada 1 888 256-7359
- Silo J.M. Lambert inc. 819 474-6989
- Fastenal 819 752-4203
- Hazmasters** 1 877 747-7117

www.hazmasters.com

***L'UPA a conclu une entente avec ce fournisseur pour des tarifs avantageux pour ses membres.*

*Pour vos besoins en gestion
d'entreprise agricole...*

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.

**Groupe conseil
agricole de l'Estrie**

gcaestrie@gcaq.ca - 819 849-7433

Ne devenez pas une victime de la chaleur!

Équipe de santé au travail de la Direction de santé publique de l'Estrie

Vous le savez sûrement déjà, chaque année, les chaleurs accablantes estivales font de nombreuses victimes. Les travailleurs agricoles n'y échappent pas. Les premières chaleurs de l'année augmentent le risque pour votre santé puisque vous n'y êtes pas encore habitués.

L'épuisement dû à la chaleur se manifeste par une fatigue inhabituelle, des étourdissements, des maux de cœur, des maux de tête, des frissons ou des crampes musculaires. Ces signes et symptômes vous alertent d'hydrater et de rafraîchir rapidement votre corps, sinon la température peut grimper au-delà de 40 °C et affecter les fonctions vitales causant même la mort. C'est le coup de chaleur!

Votre réaction à la chaleur intense et la capacité de votre corps à se refroidir varieront selon votre état de santé général, la prise de certains médicaments, vos habitudes d'hydratation et de consommation d'alcool et votre niveau de sudation. Dépendamment si le travail est réalisé à l'intérieur ou à l'extérieur, la température, l'humidité, la vitesse de l'air et l'ensoleillement auront un impact variable sur le niveau du risque. La charge de travail, l'horaire, l'habileté à la tâche, les courts délais, l'accès à la climatisation et le port de survêtement doivent aussi être considérés.

Dès que la température à l'ombre atteint 27°C, utilisez l'outil de calcul de la Température d'air corrigé (TAC) www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/organisation/documentation/formulaires-publications/travailler-chaleur à chaque heure pour déterminer la quantité d'eau à boire, ainsi que la fréquence et le nombre de pauses à prendre.

Attention, puisque vous n'êtes pas acclimaté, en période de chaleur accablante, il est conseillé d'augmenter la durée des pauses suggérées dans le tableau du TAC.

Les moyens préventifs pour éviter l'hyperthermie	
Personnels	Organisationnels
<ul style="list-style-type: none">• Boire beaucoup d'eau (avant, pendant et après)• Porter des vêtements de coton légers clairs• Couvrir sa tête• Être alerte aux signes/symptômes• Éviter alcool et café• Avoir une bonne hygiène de vie (alimentation/repos)• Se rafraîchir hors des heures de travail	<p>Prévoir un plan d'action:</p> <ul style="list-style-type: none">• Modifier l'horaire de travail• Informer les travailleurs sur le risque• Fournir de l'eau fraîche à volonté• Assurer les pauses idéalement à l'air climatisé ou au frais• Ventilier• Assurer une surveillance• Prévoir les premiers soins et premiers secours

Pour éviter d'en souffrir, soyez vigilant et prévoyant!

Au besoin, pour informations, évaluation ou mise en place des mesures préventives, contactez l'Équipe de santé au travail au 819 829-9772, poste 38600 ou à santeautravail.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

Permis de chasse au cerf sans bois

Aux producteurs agricoles avec des problèmes de cerfs, il est temps de vous inscrire au tirage au sort pour les cerfs sans bois dans la section propriétaire foncier. Vous devez avoir un minimum de quatre hectares et n'avez pas besoin de certificat de chasseur. Le propriétaire non-chasseur, gagnant du tirage au sort, pourra désigner deux personnes qui se verront attribuer des permis de cerf sans bois. Tous les détails sur le site de la SEPAQ.

Période d'inscription : 1^{er} au 19 juin 2022

Coût : 8,32 \$ (taxes incluses) par code d'inscription

sepaq.com/tirages 1 800 665-6527



Trente jumelages en quatre ans!

Johanick Riendeau, agente régionale L'ARTERRE



L'ARTERRE a permis la signature de trente ententes dans six des sept territoires de l'Estrie en moins de quatre ans de service. Cette excellente collaboration entre l'UPA-Estrie et les MRC a permis l'établissement de douze nouvelles entreprises, neuf transferts et achats d'entreprises, ainsi qu'un transfert laitier.

À ce jour, plus de 120 visites de jumelage ont été organisées entre candidats aspirants agriculteurs et propriétaires afin de susciter des maillages. Sept ententes sont en cours de négociation. Touchant les productions laitières, maraîchères, de petits fruits, de pommes, de bovin de boucherie, d'apiculture et en horticulture ornementale, les jumelages réalisés sur le territoire de l'Estrie sont représentatifs de la diversité agricole et agroalimentaire de la région.

Le service de L'ARTERRE est offert dans six MRC de l'Estrie. Chacune de ces MRC nomme un agent ou une agente de maillage dédié en partie à L'ARTERRE. La mission de ces personnes est de sillonner le territoire afin de rencontrer des producteurs et des productrices n'ayant pas de relève et de voir comment répondre à leurs besoins. Leur rôle est crucial dans le maillage entre aspirants et propriétaires désirant assurer une pérennité à leur entreprise.



Étienne Lafortune, Sarah Mailot, Marypascal Beauregard, Johanick Riendeau, Lyne Desnoyers, Yolande Lemire et Marie-France Audet.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter l'équipe de L'ARTERRE en Estrie www.arterre.ca.

Internet haute vitesse

Des précisions sur la carte de déploiement du réseau

Valéry Martin, conseillère aux communications

Le 9 mai dernier, le Secrétariat à l'Internet haute vitesse et aux projets spéciaux de connectivité du gouvernement du Québec dévoilait enfin sa carte interactive permettant de suivre l'évolution des travaux de branchement à la fibre optique. En entrant l'adresse de votre résidence, plusieurs d'entre vous ont eu la mauvaise surprise de ne pas être considérés comme admissible; sans explication.

La promesse du gouvernement est d'avoir connecté tous les foyers du Québec d'ici le 30 septembre. Pour y arriver, différentes sources de données ont été utilisées. En territoire agricole, plusieurs de vos adresses ont été considérées comme des entreprises, ce qui vous rendait inadmissible, malgré la présence de votre maison sur votre terre. Ce qui ne faisait aucun sens bien entendu.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons obtenu la confirmation que la carte serait corrigée dans les prochaines semaines, en collaboration avec l'UPA et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Vous pourrez vérifier votre situation directement sur la carte au www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/carte-internet-haute-vitesse.

Si vous constatez une anomalie quelconque après la mi-juin, n'hésitez pas à envoyer un courriel à l'adresse indiquée dans la carte carte.interactive@mce.gouv.qc.ca.

Enfin, veuillez noter qu'environ 300 adresses en Estrie seront vraisemblablement connectées par satellite via Starlink. Le coût devrait toutefois être du même ordre que la connexion par fibre optique.

Ai-je assez d'argent pour payer mes factures?

Cette question d'apparence anodine illustre l'importance pour une entreprise de pouvoir compter sur des liquidités, quel que soit son secteur d'activité. En agriculture, les entrées et les sorties d'argent ne coïncident pas toujours. Il arrive que peu d'argent soit disponible dans le compte en banque pour payer les factures : une situation stressante qu'on préfère éviter!

Planifier les mouvements d'argent est un moyen de se prémunir contre ce genre de situation. C'est aussi une façon de prévoir un plan B en cas de besoin. Une solution? Établir **un budget de trésorerie mensuel**.

La section Blogue d'Agri-Réseau contient un article intitulé *Comment contrôler ses liquidités?* Une présentation du calculateur *Budget de trésorerie et de gestion* ainsi que deux courts tutoriels qui expliquent comment bâtir ce type de budget au moyen du logiciel Excel se trouvent sous l'onglet Tutoriels : www.agrireseau.net/blogue.



Programme Prime-Vert

Vous cherchez des moyens pour améliorer vos pratiques en agroenvironnement? Le volet 1 du programme Prime-Vert pourrait vous aider. L'aide financière couvre jusqu'à 70 % des dépenses admissibles et peut atteindre 90 % si vous répondez à certains critères. Voici ce qui est admissible :

- Aménagements agroenvironnementaux durables intégrant des arbres et des arbustes ou étant favorables à la biodiversité
- Pratiques de conservation des sols
- Ouvrages de conservation des sols
- Équipements et pratiques visant la réduction des risques liés aux pesticides
- Équipements permettant l'application en bande des matières fertilisantes dans les cultures horticoles
- Équipements de gestion optimale de l'eau d'irrigation
- Ouvrage de stockage des déjections animales pour les entreprises de la relève
- Équipements et infrastructures de gestion des résidus végétaux et des eaux usées
- Aménagements alternatifs en production de bovins de boucherie
- Équipements permettant l'épandage des lisiers à la surface du sol à l'aide d'un système d'irrigation



Pour connaître les conditions d'admissibilité, consultez la page Web [Prime-Vert – Volet 1 dans le site Web du MAPAQ](#).

Le programme Prime-Vert actuel prend fin le 31 mars 2023.

En cette période de grande incertitude économique et de volatilité des marchés, il est de plus en plus important de protéger ses transactions par l'utilisation de contrat. C'est particulièrement le cas dans le secteur des grains. On le sait, la situation mondiale actuelle exerce une énorme pression sur le marché : les sanctions économiques contre la Russie, le prix élevé du gaz naturel et les stocks serrés exercent toujours une pression à la hausse sur le prix des engrais. À cela s'ajoute l'appréhension d'une baisse mondiale des volumes de production de grains pour l'année 2022. Tous ces facteurs réunis poussent le prix des grains à la hausse. Il est donc tentant pour les producteurs de grains d'attendre de voir comment le marché évoluera avant de fixer un prix pour leurs grains. De leur côté, les producteurs et les transformateurs qui en achètent se sentent à la merci de ce marché hautement volatil. Dans ce contexte, l'adoption de bonnes pratiques commerciales est essentielle afin de protéger ses transactions de part et d'autre.



Lancé en 2016 par Concertation Grains Québec, et mis à jour en 2020, le guide des *Bonnes pratiques commerciales des grains produits au Québec* offre aux producteurs et aux acheteurs un aide-mémoire de ce que devrait contenir un contrat de vente de grain, ainsi qu'un rappel de leurs responsabilités respectives. On y indique qu'un contrat de vente devrait notamment contenir les noms et coordonnées des parties, le type et le grade du grain, la quantité vendue, les composantes du prix, les conditions de paiement, la période de livraison. Pour une version complète du guide, ainsi que d'autres outils (modèles de contrat, de bon de chargement, de contrat d'entreposage, etc.), on peut consulter le site des Producteurs de grains du Québec au www.pgq.ca/mise-en-marche/bonnes-pratiques-commerciales.

Rappelons que l'adoption de bonnes pratiques commerciales encourage la mise en marché des grains selon des standards établis et approuvés par l'industrie, améliore les transactions commerciales, élimine les mésententes et permet d'établir une procédure pour faciliter le règlement de mésententes qui pourraient survenir.

Réseau sentinelle azote dans le maïs-grain 2022-2024

Inscrivez-vous maintenant!

Ce projet en agroenvironnement de l'Union, en partenariat avec les Producteurs de grains du Québec (PGQ) et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec, est financé par Agriculture et Agroalimentaire Canada. Son objectif est d'optimiser la fertilisation azotée par l'adoption de pratiques de gestion bénéfiques en matière de fertilisation et ainsi, réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il comportera trois volets de pratiques de gestion bénéfiques :

1. Volet Gestion de l'azote: « Sentinelle azote 2022-2024 dans le maïs-grain »;
2. Volet Cultures de couverture 2022-2024 (en développement);
3. Volet Changements climatiques (en développement).

Le premier volet est maintenant commencé. Les producteurs intéressés peuvent s'inscrire dès maintenant en contactant leur conseiller en agroenvironnement. Les producteurs et leurs conseillers recevront une compensation couvrant les frais de participation. Ceux qui ne sont pas affiliés aux clubs-conseils peuvent communiquer avec Joannie D'Amours, agente de projets en agronomie et production durable aux PGQ, au 450 679-0540, poste 8202, ou à jdamours@pgq.ca.

Pour consulter le détail du projet, les conditions de participation et le formulaire d'inscription, visitez le www.pgq.ca/articles/com/reseau-sentinelle-azote-mais-grain.

Un printemps historique pour les propriétaires forestiers du Sud du Québec

André Roy, président du Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec



Syndicat des
Producteurs forestiers
du Sud du Québec

Alors que l'été est à nos portes, il importe de jeter un rapide regard en arrière afin de constater l'ampleur du chemin parcouru au cours des derniers mois. Ce printemps, un événement majeur pour les propriétaires forestiers du sud du Québec s'est produit et ne peut être passé sous silence. Il s'agit de l'adoption unanime, par les délégués élus, d'une résolution demandant la poursuite des démarches visant la mise en place d'un système de mise en marché collective du bois de sciage de sapin-épinette. La dernière assemblée générale annuelle du Plan conjoint, lors de laquelle cette résolution a été adoptée, a également donné lieu à plusieurs vibrants plaidoyers de propriétaires forestiers désireux de voir l'avènement d'un mode de mise en marché qui soit ordonné, efficace et équitable.

Mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette : c'est le temps de vous exprimer!

Cette résolution donnait également le feu vert au Syndicat afin de démarrer un processus de consultation élargi sur la question. Déjà, ce processus est bien entamé. Certains d'entre vous ont ainsi reçu et rempli, dans les dernières semaines, un questionnaire portant sur la mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette. D'autres ont participé à des rencontres de travail sur la question organisées dans tous les secteurs du sud du Québec. Je tiens au passage à remercier chacune et chacun d'entre vous qui, d'une manière ou d'une autre, avez pris part à l'exercice.

Pour celles et ceux qui n'ont pas encore eu la chance de s'exprimer sur cette question importante, le Syndicat a mis en ligne une page Web dédiée, qui est accessible au www.spbestrie.qc.ca/opinion-sciage. Je vous invite à prendre quelques minutes, peut-être entre deux visites à vos boisés, et à vous y rendre pour nous faire connaître vos observations et vos questions sur la mise en marché du bois de sciage de sapin-épinette. Peu importe quelle est votre opinion, elle doit être entendue. Propriétaires forestiers, à vous de jouer!

Sans implication, rien ne change

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

La Fédération de l'UPA-Estrie remercie Yolande Lemire impliquée pendant 10 ans aux Agricultrices de l'Estrie dont 7 ans à la présidence. En devenant membre des Agricultrices, elle est devenue la représentante de l'organisme auprès du Syndical local de Coaticook. Le goût d'aller plus loin et de mieux comprendre l'interpellait.

Dès son entrée à la présidence en 2014, elle s'est établie des objectifs : mettre les Agricultrices de l'avant, communiquer, informer, solidifier les bases et la pertinence de l'organisme comme affilié de l'UPA, permettre à chacune des administratrices de trouver son identité, consolider le financement et travailler en alliée de la Fédération de l'UPA-Estrie et des Agricultrices du Québec. L'ensemble des objectifs a été atteint.



Son expérience au sein des différentes instances régionales, mais aussi provinciales lui a permis de se tisser un incroyable réseau, « Je suis riche de connaître autant de personnes. J'ai accès à une abondance de compétences et de solutions. J'ai un plan A, mais aussi B, C ou D! »

À travers ses rencontres, elle a adoré le partage d'expériences et de vécus de la diversité des producteurs et des productrices, des productions et des types d'entreprises. Elle quitte son poste avec un grand sentiment d'accomplissement. Merci Yolande, d'avoir contribué au monde agricole en général et à la riche floraison de la place des femmes en agriculture en particulier.

Inspirés par les parcours de Yolande? Les assemblées générales annuelles des syndicats locaux auront lieu en septembre et en octobre. Plusieurs postes sont disponibles. N'hésitez pas à nous contacter pour poser vos questions!
ladubeau@upa.qc.ca.

Salon Agri Relève 2022

Johanick Riendeau, conseillère à la vie syndicale

SYRAE

Syndicat de la relève agricole
de l'Estrie



Le 14 avril dernier s'est tenue la 4^e édition du Salon Agri Relève à la salle Alfred-Desrochers du CÉGEP de Sherbrooke où plus de 110 personnes ont pu participer à une version du salon adaptée aux mesures sanitaires.

Les participants ont eu droit à 4 conférences. Rémy Lambert, *Ph. D.* a ouvert le Salon avec une conférence sur l'agriculture à l'ère du numérique. Il fut suivi d'Annie Viens, copropriétaire de [Flavora](#), qui a parlé des différentes étapes et des principes de commercialisation et de mise en marché de ses yogourts. Ce fut ensuite le tour des présentations de Cédric Provost, cofondateur et président d'[Entosystem](#), et de Yannick Côté, producteur maraîcher du [Jardinier déchaîné](#) et propriétaire du Cuisinier déchaîné. Les deux ont parlé des différentes étapes de leur démarrage d'entreprise. La journée s'est conclue par une séance de réseautage.

Nous tenons à remercier tous les participants, les intervenants et bien entendu nos précieux partenaires soient : le Réseau Agriconseils, la MRC de Coaticook, le CLD du Haut-Saint-François, La Financière agricole du Québec, le Cégep de Sherbrooke, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Créateurs de Saveurs Cantons-de-l'Est.

Gagnante du concours de la bourse d'études de 1 000 \$ du SYRAE

Lors du Salon Agri Relève du 14 avril dernier, Anouk Caron, présidente du Syndicat de la relève agricole de l'Estrie (SYRAE) accompagnée de son vice-président, Maxime Lafond, a procédé au tirage de la bourse de 1 000 \$, offerte annuellement par le SYRAE afin d'encourager et de soutenir la relève agricole sur le territoire. L'éducation en agriculture est un élément très important pour le SYRAE. Les membres du conseil d'administration sont fiers de remettre cette bourse par tirage au sort depuis 5 ans.

Pour être éligibles, les candidats et les candidates doivent être réputés aux études postsecondaires à temps plein en agriculture, doivent avoir réussi tous leurs cours et doivent être membres du SYRAE.

La gagnante 2022 est Marie-Soleil Létourneau, étudiante en gestion d'entreprise agricole (GTEA) au CÉGEP de Sherbrooke. Marie-Soleil est originaire de l'Abitibi-Témiscamingue et a toujours demeuré en campagne sans toutefois venir d'une famille agricole. Elle s'est inscrite au GTEA afin d'élargir ses connaissances sur l'agriculture et un jour peut-être de posséder sa propre entreprise. Elle est particulièrement intéressée par le volet animal. Elle mentionne que la bourse lui permettra de financer sa formation et de faire l'acquisition d'équipement relié à sa passion de l'agriculture. Marie-Soleil tenait également à remercier le [Syndicat de la relève agricole de l'Estrie](#) pour cette bourse et les possibilités qu'elle lui offre.



Soirée d'étable et soirée dansante!

Le 22 avril dernier a eu lieu la soirée dansante en compagnie des Winslow Dancers au Ladd's Mills Ranch à Coaticook. Les participants présents ont pu visiter l'établissement en compagnie des propriétaires, Audette Turgeon, Jean-Nil Boivin ainsi que leur fils Benjamin Boivin, administrateur du SYRAE. Nous les remercions chaleureusement de leur accueil.

La soirée dansante était animée par un instructeur de danse en ligne. La camaraderie et le plaisir de partager de nouveaux mouvements étaient au rendez-vous. Merci aux 150 personnes présentes d'avoir répondu à l'invitation en si grand nombre!



Riche collaboration avec les syndicats locaux

Véronique Guizier, présidente des Agricultrices de l'Estrie



Le 24 mai dernier, les Agricultrices de l'Estrie ont convié les présidents et la présidente des syndicats locaux et les membres du conseil exécutif de la Fédération de l'UPA-Estrie à une rencontre à l'Auberge la Ruée vers Gould. Après deux ans en virtuel, cette rencontre a permis de consolider les liens entre les organisations et d'avoir des discussions riches sur les projets et les actions des Agricultrices de l'Estrie, sur la place des femmes en agriculture et dans les conseils d'administration.

Le saviez-vous?

La Fédération de l'UPA-Estrie soutient les Agricultrices de l'Estrie par des ressources financières et humaines. La Fédération de l'UPA-Estrie reconnaît l'importance de la collaboration entre les organisations pour continuer de faire avancer des enjeux communs.

Sous certaines conditions, chaque syndicat local offre aux femmes de son territoire une première année d'adhésion gratuite aux Agricultrices de l'Estrie. Les syndicats locaux permettent ainsi de soutenir l'essor de l'entrepreneuriat agricole féminin en favorisant l'accès à des outils et à un réseau d'expertise. Contactez votre représentante locale pour en savoir plus.

Programme Dimension E

- 4h de consultations gratuites :**
 - 1h avec avocats en droit agricole
 - 1h avec fiscaliste
 - 1h notaire ou avocat en droit familial
 - 1h conseiller en gestion agricole
- Conférences données par des experts du domaine agricole
- Un accès à un **répertoire de financement** en entrepreneuriat agricole
- DEVENIR MEMBRE ...**
- Utilisez vos **100\$ de crédit** applicable aux formations et webinaires offerts sur le site de la CRAAQ
- Contribuer à l'essor de l'entrepreneuriat agricole féminin

Les Agricultrices du Québec est le seul réseau agricole féminin au Québec et permet de bénéficier du Programme Dimension E, qui offre notamment des conférences ainsi que des consultations gratuites avec des professionnels. Un rabais de 15 % est maintenant offert aux membres qui renouvellent leur adhésion pour 3 ans. Consultez les sites Web des Agricultrices du Québec agricultrices.com et du programme Dimension E www.dimension-e.ca pour en savoir plus!

Nouvelle vaccination obligatoire pour le réseau des encans spécialisés

L'équipe de l'Hôpital vétérinaire de Sherbrooke



Dans le but de répondre aux nouvelles exigences des encans spécialisés du Québec, une vaccination obligatoire des vaches reproductrices sera nécessaire. Cette vaccination s'ajoute à celle qui était déjà obligatoire des veaux qui partaient aux encans. À partir du 1^{er} août 2023, pour pouvoir vendre les veaux aux encans spécialisés, ces derniers devront provenir de mères ayant eu une vaccination comprenant une protection fœtale.

Cette protection permet de diminuer les pertes embryonnaires et les avortements en plus de réduire le risque de créer un veau immunotolérant à la diarrhée virale bovine (BVD). Différentes méthodes sont applicables pour répondre à cette réglementation. La façon la plus simple est de vacciner les vaches reproductrices, au moins un mois après leur dernière mise-bas, et avant la mise au taureau, avec un vaccin vivant comprenant la fraction FP (pour Fœtal Protection). Une vaccination annuelle pourra par la suite être instaurée à l'automne avec un vaccin tué comprenant la fraction FP (CattleMaster gold FP5). Gardez en tête qu'administrer un vaccin vivant sur une femelle gestante n'ayant jamais été exposé auparavant au dit vaccin pourrait causer un avortement.

Prendre note que les taureaux et taures de remplacement doivent également être vaccinés. Une taure devrait être traitée comme une vache, c'est-à-dire selon son statut de gestation et la présence ou non d'un taureau. Si vous désirez obtenir plus d'informations sur les vaccins, optimiser la réponse immunitaire de vos vaches, préparer la vaccination de vos sujets de remplacements pour les années futurs, mettre à jour votre programme de vaccination et avoir plus d'information sur comment protéger vos animaux contre les maladies, contactez votre vétérinaire pour une visite gratuite, offerte par le MAPAQ. Si vous avez déjà participé à ce programme, sachez que vous y avez droit gratuitement tous les deux ans. Bonne fin de saison de vêlage!

Investir dans des tests de nitrate peut être payant!

Krystal Coddington, agr., conseillère - grandes cultures
Club agroenvironnemental de l'Estrie



Le prix de l'azote sous forme d'urée est passé de 1,53 \$/kg en 2020 à 2,96 \$/kg en 2022, une augmentation de presque 200 %. Il est possible de déterminer la quantité d'azote disponible dans le sol au stade 6 feuilles du maïs. Ces analyses permettent d'évaluer la nécessité d'appliquer de l'azote en post-levée.



À gauche :
Carence en azote
dans un champ
de maïs.
À droite :
Application
d'azote
granulaire
incorporé en
post-levée dans
le maïs.
Photos : CAEE

Un test est disponible et pourrait vous faire économiser environ 90 \$/acre s'il s'avère que vous n'avez pas à appliquer d'azote inutilement en post-levée.

Lutter contre le carpocapse de la pomme par la confusion sexuelle

Jean-Philippe Daigle, agr., conseiller - grandes cultures biologiques et horticulture
Club agroenvironnemental de l'Estrie

Le carpocapse (*Cydia pomonella*) est reconnu comme l'insecte ravageur numéro un sur les vergers du Québec. Les adultes de carpocapses, de petits papillons gris-bruns de 12mm de long avec les ailes antérieures marquées à leur extrémité d'une tache brune, sont présents sur nos vergers de la floraison à la fin septembre avec un pic d'activité entre la mi-juin et la fin juillet.

L'accouplement a lieu quelques jours après l'émergence des adultes, si les températures sont supérieures à 12 °C au coucher du soleil. Chaque femelle peut pondre jusqu'à une centaine d'œufs sur la surface supérieure des feuilles ou sur les fruits.

Le carpocapse complète une génération par année, mais il n'est pas rare que certains individus complètent une deuxième génération. Ce sont ces larves de 2^e génération que nous retrouvons parfois dans la pomme à la récolte.

Ce sont les larves du carpocapse qui font les dommages, en se nourrissant de la chair du fruit. Elles creusent des tunnels, souvent jusqu'au cœur de la pomme ou de la poire, laissant derrière elles des amas d'excréments secs brun-rougeâtre très caractéristiques.

La confusion sexuelle, une méthode de lutte préventive

De plus en plus de pomiculteurs québécois utilisent la confusion sexuelle du carpocapse de la pomme afin de lutter contre cet important ravageur. Méthode de lutte financée par le programme Prime-Vert du MAPAQ, son efficacité n'est plus à prouver.

Le principe derrière la confusion sexuelle est simple. Il s'agit de saturer l'atmosphère du verger de phéromones sexuelles femelles de carpocapse. Ainsi, le mâle, désorienté, ne trouvera pas de partenaire avec qui s'accoupler. Puisqu'elle réduit les accouplements et par le fait même les pontes, la confusion sexuelle est une méthode de lutte préventive qui permet avec le temps d'éliminer tout traitement insecticide contre ce ravageur. En plus d'être durable parce que le carpocapse peut difficilement développer de résistance à ce produit, cette méthode offre l'avantage de protéger les espèces utiles au verger. Une seule pose de diffuseurs par année, faite avant la floraison, protégera le verger pour la durée de la saison.



Pour plus d'information sur la confusion sexuelle du carpocapse, les patrons d'installations de diffuseurs, les régies d'insecticides à adopter en vue d'une telle pratique, le dépistage ou toute autre question, contactez un conseiller du Club agroenvironnemental de l'Estrie au 819 820-8620 ou à club-info@cae-estrie.com.

Photos : IRDA

C'est aussi ça Sherbrooke, l'agriculture et la forêt!

Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale

Saviez-vous que le nombre de fermes sur le territoire de Sherbrooke augmente depuis 2015? Il est passé de 71 à 92 en 2022! Depuis l'adoption du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) en 2018, la Ville de Sherbrooke a embauché une ressource à temps plein, Marie-France Audet, pour développer et faire connaître le secteur agricole auprès de sa population et des élus. Après tout, le territoire agricole représente 37 % du territoire de la Ville de Sherbrooke.

L'UPA du Val-Saint-François et Sherbrooke collabore à la plupart des projets issus du PDZA que ce soit par son expertise du territoire, par du financement ou par des ressources humaines.

Dernièrement, les producteurs et les productrices de Sherbrooke se sont rencontrés lors d'un 6 à 8 informel au Siboire. Enchantée par cette rencontre, Marie-France poursuit sa virée des producteurs en faisant deux ou trois visites par semaine. « Tous vous rencontrer en personne au moins une fois en 2022 » est son objectif personnel. Profitez de sa visite pour lui partager vos préoccupations, vos initiatives et vos projets. Ces rencontres seront immortalisées par des photos qui seront publiées sur la page [Facebook Agriculture Sherbrooke](#). Écrivez-lui à mfaudet@entreprensherbrooke.com ou appelez au 819 563-1144, poste 407.

Tournée des élus

Le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a connu de grands changements lors des dernières élections en élisant 10 nouveaux visages. Il y aura donc une 2^e tournée agroalimentaire à l'automne 2022 avec les élus intéressés. La formule sera semblable à la tournée effectuée en 2018. C'est-à-dire, un parcours de la zone agricole en autobus jaune agrémenté de visites de fermes. L'objectif est de poursuivre le dialogue avec les élus sur l'importance du développement agricole de chez nous. Vous aimeriez participer d'une façon ou d'une autre? Merci de contacter ladubeau@upa.qc.ca.

À la rencontre des municipalités du Val-Saint-François

En mai, une délégation composée de Véronique Gagnon, agente de développement agroalimentaire de la MRC, Marypascal Beaugard, agente de maillage L'ARTERRE ainsi que des représentants du syndicat local Laurent Tremblay, président, Martin Roy, vice-président, Mélanie Beaugard et France Marois, administratrices et Laurie-Anne Dubeau, conseillère à la vie syndicale ont rencontré des élus municipaux et des directeurs généraux de chacune des municipalités du territoire lors de quatre rencontres.



Les objectifs des rencontres étaient de présenter le portrait de l'agriculture dans la MRC du Val-Saint-François, de présenter les services agricoles et agroalimentaires offerts par la MRC (L'ARTERRE, accompagnement, mise en œuvre du PDZA) et de tisser des liens entre les milieux municipaux et agricoles. Les rencontres en présentiel ont permis des échanges riches sur de nombreux sujets touchant le monde agricole.



Marie-France Audet et Denis Nicol de la ferme Nicol.



Jonathan Dompierre de la Ferme des trois cultures et Marie-France Audet.

Deux lancements à saveur agricole et agroalimentaire

Véronique Gagnon, agente de développement agroalimentaire
MRC du Val-Saint-François



Le Val-Saint-François est en pleine ébullition et fera rayonner une panoplie d'entreprises agricoles et agroalimentaires grâce à deux initiatives qui verront bientôt le jour.

Lancement de douze circuits touristiques pour la saison estivale 2022

Douze circuits touristiques d'une durée d'une ou deux journées seront lancés cet été dans le Val. Plus d'une cinquantaine d'attraites seront mis en valeur dont 60 % sont des destinations aux saveurs agricoles et agroalimentaires. Le Val-Saint-François gagne à faire connaître ses magnifiques attraites gourmands et agrotouristiques. Six circuits seront présentés lors du lancement de la saison touristique le 22 juin prochain. Six autres seront dévoilés au cours de l'été et de l'automne. Les visiteurs et excursionnistes pourront découvrir une trentaine d'entreprises offrant des produits agricoles et gourmands. Vins, bières, fromages, petits fruits, tofu, chocolats, saucissons, produits de soin corporel et des cosmétiques fabriqués avec du lait d'ânesse seront mis à l'honneur. Les visiteurs se rendront chez des commerçants de produits artisanaux, à des kiosques de ferme, dans des marchés publics, sur des fermes éducatives, ou encore, ils pratiqueront l'autocueillette. Pour en savoir plus sur les circuits touristiques du Val, visitez la page Web de Tourisme Val-Saint-François au tourisme.val-saint-francois.com.

Lancement du répertoire agricole et agroalimentaire en juillet 2022

Avec le slogan « Dans le Val on se régale », la MRC du Val-Saint-François est fin prête à promouvoir le répertoire agricole et agroalimentaire de sa région qui permettra de faire connaître plus d'une centaine de producteurs et de transformateurs agroalimentaires de la MRC. Dès le début du mois de juillet, le répertoire sera accessible sur le site internet J'achète le Val au www.jacheteleval.com.

Atelier citoyen
PRMHH pour la conservation des milieux humides et hydriques dans la MRC de Coaticook

Venez débattre sur des propositions d'orientation de conservation et proposer des pistes d'actions pour protéger ces milieux!

- Mercredi le 22 juin de 18 h à 21 h - Hôtel de ville de Coaticook
- OU**
- Mercredi le 6 juillet de 18 h à 21 h - Salle communautaire de Waterville

Confirmez votre présence sur mrc.coaticook.qc.ca/zevires/prmhh

PRMHH MRC Coaticook

Pique-nique familial des Sources



Dominique Desautels, conseillère à la vie syndicale

On le sait, les deux dernières années n'ont pas offert beaucoup d'occasions de se rencontrer et de socialiser. Soucieuse de permettre aux producteurs et aux productrices agricoles de sortir de leur isolement et de prendre une petite pause bien méritée, l'UPA des Sources organise un pique-nique familial.

Quand : dimanche 10 juillet en avant-midi et pour le dîner
Où : Centre multifonctionnel de Wotton

En cas de pluie, nous aurons accès aux installations intérieures. Restez à l'affût, vous recevrez sous peu une invitation contenant l'ensemble des détails de cette journée.

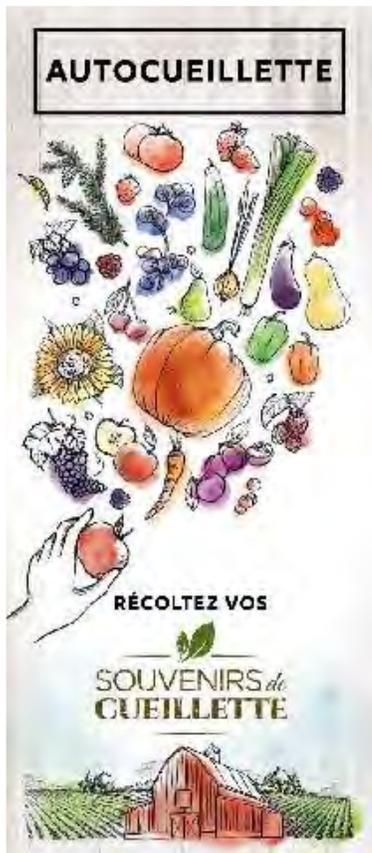
Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

La saison de l'autocueillette est déjà commencée!

Majorie Poulin-Boizard, adjointe administrative
Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

Depuis déjà plusieurs saisons, les entreprises participantes du projet Souvenirs de cueillette connaissent un achalandage record. L'intérêt des visiteurs ne cesse d'augmenter. Petits et grands se plaisent à cueillir les fruits et les légumes directement dans les champs. Les entreprises d'autocueillette des Cantons-de-l'Est sont choyées!

Deux nouvelles cultures s'ajoutent. Celle de la fleur d'ail dès juin et celle du maïs en août. Soulignons que la culture de maïs pour l'autocueillette est assez unique, car elle se pratique dans très peu de fermes au Québec!



Le regroupement a pu enfin se rencontrer en présentiel, le 17 mai dernier, à la Cidrerie Milton afin de préparer la saison et d'annoncer les nouveautés. Le regroupement Souvenirs de cueillette compte désormais, 50 entreprises, dont 5 nouvelles ainsi que 2 nouvelles cultures. L'ensemble des MRC des Cantons-de-l'Est est maintenant représenté au sein du projet.

La nouvelle édition du dépliant est fraîchement sortie des presses. Consultez la page Autocueillette sur notre site Web ou procurez-vous le dépliant dans un bureau touristique et chez les fermes participantes. Vous y retrouvez la grille des producteurs, le calendrier des cueillettes et un guide pratique bonifié et rempli de trucs et d'astuces de conservation et de recettes des producteurs eux-mêmes.

Pour sa 7^e édition, le projet Souvenirs de cueillette renouvelle l'initiative des cadres égoportraits en bois, permettant aux visiteurs de se prendre en photo dans un décor enchanteur. Plusieurs fermes s'ajoutent en 2022. Voilà une belle opportunité de rapporter de nombreux souvenirs de cueillette!

Capsules vidéo

Autre nouveauté! La production de quatre capsules vidéo sur les cultures de fraises, de framboises et bleuets, de pommes et raisins et de citrouilles! Les capsules vidéo seront diffusées sur nos réseaux sociaux avant le début de chacune de ces cueillettes. Suivez-nous aussi sur la page Facebook [Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est](#) pour être à l'affût des concours et des dates de début de l'autocueillette pour chacune des cultures.